

Exemples d'ateliers éducatifs

Le CAUE propose des ateliers variés mêlant des notions d'architecture, d'environnement et d'urbanisme. Ils font appel à l'observation, à des références culturelles et à l'imagination.

- > A la découverte du quartier de mon école
- > Le paysage de ma commune est un puzzle
- > Dessinons la ville, construisons la ville
- > Ma commune évolue, histoire de son paysage
- > Le vocabulaire des espaces publics
- > Ville ou campagne ?
- > Maisons traditionnelles dans l'Aisne
- > L'eau dans la ville
- > Du plan à la maquette
- > Ma ville imaginaire, des utopistes en herbe
- > Je recycle, donc je construis
- > Lecture du paysage
- > Petits trajets, déplacements doux

... et bien d'autres exemples d'ateliers à choisir ou à construire ensemble.

Consultez nous pour réfléchir ensemble aux ateliers qui vous conviennent : 03 23 79 00 03.
Personne référente : Mme Frédérique ALAIN.

Les modalités d'intervention

Basé à Laon, le CAUE peut intervenir dans les établissements de l'ensemble du département de l'Aisne. Il peut être sollicité directement par les enseignants, les responsables d'établissement ou les professeurs documentalistes.

DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT :

Le CAUE se déplace dans votre établissement pour animer l'atelier éducatif choisi par l'enseignant ou préparé avec lui.

DANS SES LOCAUX :

Le CAUE vous accueille dans ses locaux pour une lecture de la ville de Laon (ville haute et ville basse).

ATELIERS ET CLASSES PATRIMOINE :

Le CAUE intervient dans le cadre des Ateliers et des Classes du Patrimoine sur les sites de Laon, de Fossoy et de Saint-Michel-en-Thiérache.

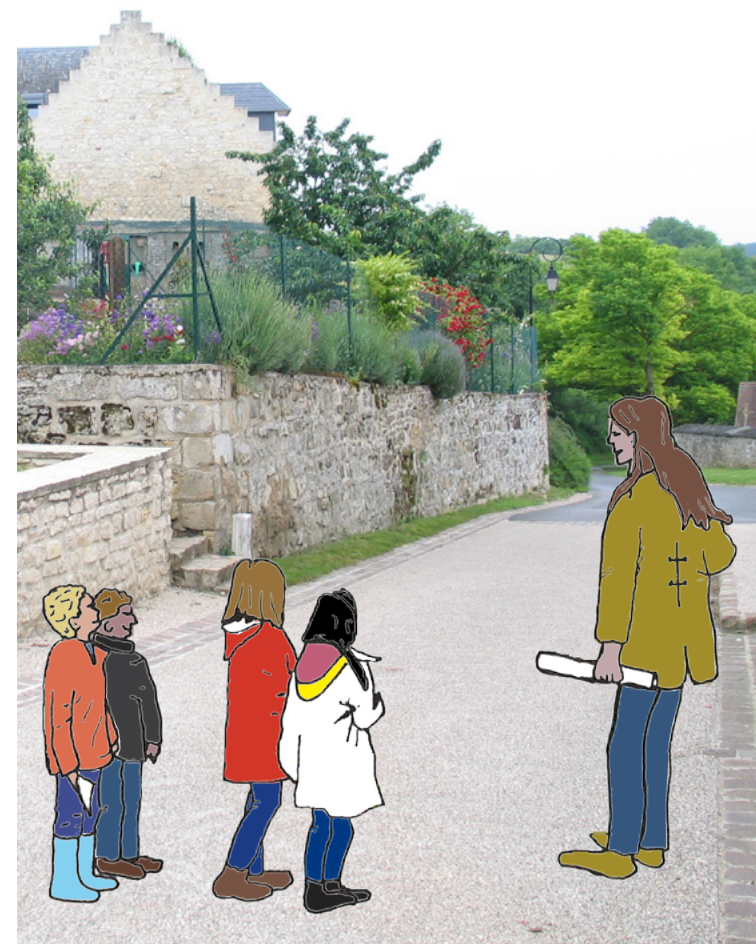
Vos contacts pour les Ateliers et Classes Patrimoine :

- Laon : M. Rémi BAZIN (03 23 22 30 30)
- Fossoy : Mme Nadine LECERF (03 23 71 68 60)
- St-Michel-en-Thiérache : Mme Raymonde BOURGEOIS (03 23 58 87 20)

VOTRE CONTACT AU CAUE DE L'AISNE :

- Mme Frédérique ALAIN au 03 23 79 00 03

Eveillons ensemble au cadre de vie



CAUE de l'Aisne

34, rue Sérurier - 02 000 LAON

Tél : 03 23 79 00 03

Courriel : caue02@orange.fr

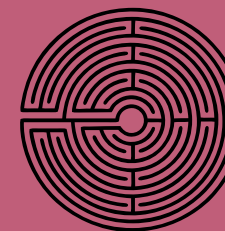
www.caue02.com

Sensibilisation en milieu scolaire



Conseil
Architecture
Urbanisme
Environnement
de l'Aisne

Plaquette réalisée par le CAUE de l'Aisne - Avril 2016



Conseil
Architecture
Urbanisme
Environnement
de l'Aisne

Envie de sensibiliser vos élèves à leur cadre de vie, à l'environnement proche et à l'espace bâti ?

A travers ses actions de sensibilisation auprès des scolaires, le CAUE cherche à apporter les clés de lecture nécessaires à l'appréhension du cadre de vie.

En organisant des visites de lieux et des ateliers en classe, le CAUE vise à :

> **initier** les élèves à la compréhension de leur environnement naturel et bâti

> **apprendre** aux élèves à se repérer sur une carte et confronter les modes de représentation avec la réalité

> **préparer** les futurs citoyens à devenir des acteurs attentifs aux questions d'écologie et d'aménagement

Le CAUE intervient à votre demande de manière ponctuelle, sur une séance unique ou en cycle, sur un trimestre, un semestre et même une année...



Niveaux des élèves

Le CAUE intervient depuis plus de trente ans de la maternelle à l'Université.

Lieux pour les interventions

Les séances se déroulent en classe et à l'extérieur. Les interventions en classe peuvent être proposées comme un travail préparatoire à une sortie sur site (dans la commune ou à l'extérieur).

Il peut s'agir également d'ateliers plus créatifs nécessitant un travail plus manuel (maquettes, défis constructions ...)

Adaptation à la demande

Les interventions du CAUE sont adaptées au contexte général des enseignements, à l'âge des élèves ou des étudiants, ainsi qu'aux démarches pédagogiques engagées.

*« Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aisne a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. »
Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, article 7*



Quelques dispositifs*

DANS LES ECOLES :

Classes de découvertes, Contrat Local d'Education Artistiques (CLEA), Classes à Projet Artistique et Culturel (PAC), Classes d'eau, Ateliers scientifiques et techniques, Temps d'activités périscolaires (TAP) ...

DANS LES COLLEGES :

Contrat Départemental Culture et Collèges (CDCC).
Contact : Mme Marin (Conseil Départemental 02 : 03 23 24 86 69)



* dispositifs en vigueur en 2016

